

Argumentaire succinct

Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, l'emploi et l'environnement. Oui à l'initiative pour un fonds climat le 8 mars 2026

La transition écologique et sociale n'est pas seulement une réponse à l'urgence climatique. C'est aussi un projet d'avenir riche en opportunités pour nous toutes et tous. Mais pour qu'elle porte ses fruits, il faut s'y atteler sans plus attendre, collectivement, démocratiquement et avec un programme ambitieux d'investissements publics : le fonds climat.

Le réchauffement climatique fait déjà sentir ses effets, ici et maintenant. D'origine humaine, il constitue une menace existentielle pour l'ensemble de la planète. La Suisse est particulièrement touchée, cela ne fait plus aucun doute. Dans notre pays, ce sont les travailleuses et travailleurs qui sont les plus exposé-e-s aux phénomènes météorologiques extrêmes, de plus en plus fréquents : sur les chantiers, dans les soins, les transports, l'agriculture ou encore le tourisme. En 2023, la population a décidé que la Suisse devait atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. En matière de politique climatique, le *status quo* n'est donc plus envisageable. Il faut se rendre à l'évidence : le système d'échange de quotas d'émissions, les compensations à l'étranger et les autres instruments du même type ne fonctionnent pas. Au mieux, ils sont inefficaces et profitent aux mauvaises personnes. Au pire, ils sont contre-productifs et nous portent préjudice. Plutôt que de continuer de miser sur le marché, il est temps de choisir des solutions publiques simples et claires. C'est précisément ce que propose l'initiative pour un fonds climat.

1. Le fonds climat garantit les investissements locaux et renforce notre autonomie

Grâce à l'initiative du Fonds climatique, 0,5 % à 1 % du produit intérieur brut sera investi chaque année dans la durabilité. Ces moyens permettront de développer à large échelle les installations solaires, d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments, d'étendre les transports publics et de préserver la biodiversité. La modernisation des infrastructures générera le plus important volume de commandes depuis des décennies pour les entreprises locales. Nous créerons ainsi des emplois solides et renforcerons l'économie régionale. Ces investissements sont rentables car l'attentisme d'aujourd'hui coûtera bien plus cher demain, et encore davantage aux générations futures. Avec l'initiative pour un fonds climat, nous engageons notre société et notre économie sur la voie des énergies renouvelables tout en sécurisant notre approvisionnement électrique à long terme. Ce faisant, nous renforçons nos infrastructures ainsi que notre économie, et nous nous libérons de notre dépendance au pétrole et au gaz importés de régimes oligarchiques et autoritaires.

2. Le fonds climat soutient les salarié-e-s et crée des emplois solides

Le fonds climat permet de financer les mesures indispensables à la réussite de la transition climatique. Cela implique à la fois une décarbonation de l'ensemble des secteurs de l'économie et de la vie quotidienne, mais aussi un accompagnement étroit de la transformation structurelle du marché du travail et du système de formation. Pour que la transition écologique soit juste et solidaire, personne ne doit être laissé de côté. C'est pourquoi les investissements publics doivent viser tant les infrastructures et les technologies que la formation, la reconversion professionnelle et le soutien aux travailleuses et travailleurs des branches concernées. C'est la seule manière de créer des emplois durables, sains et correctement rémunérés, et de faire en sorte que les emplois «verts» soient aussi de vrais bons emplois. À cela s'ajoute que les salarié-e-s sont certes directement concerné-e-s par cette mutation, ils et elles en sont surtout les actrices et acteurs-clés. Les travailleuses et travailleurs sur le terrain détiennent les connaissances et les compétences indispensables pour développer les technologies de demain et mettre en œuvre des modèles économiques respectueux du climat.

3. Le fonds climat s'appuie sur des recettes éprouvées et renforce le service public

La protection du climat constitue sans conteste le plus grand défi de notre génération. Nous devons y répondre avec la rapidité et l'ampleur qu'elle exige. Nos parents et grands-parents ont su relever de grands défis. Face à la précarité et à la pauvreté des personnes âgées, ils ont créé l'AVS, financée de manière solidaire. Pour permettre à toutes et tous de se déplacer, ils ont développé le réseau ferroviaire et fondé les CFF. Et pour que la Suisse dispose tôt d'une grande quantité d'électricité renouvelable produite localement, ils ont construit des barrages et un réseau électrique performant. Il en va de même pour la transition climatique. Elle ne pourra réussir qu'à condition d'être menée collectivement et démocratiquement. C'est LE grand projet collectif de notre époque, qui nécessite un vaste programme public de progrès et d'innovation : le fonds climat. Confier une telle tâche à des investisseurs privés reviendrait à en compromettre le succès, ceux-ci ne recherchant pas l'intérêt général, mais le profit.

4. Le fonds climat est non seulement financé de manière équitable, il renforce aussi la justice sociale

À l'heure actuelle, les 10 % les plus riches sont responsables de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, ce sont les personnes les moins aisées qui subissent le plus durement les conséquences du réchauffement climatique, y compris en Suisse. Les salarié-e-s les plus mal rémunéré-e-s sont souvent celles et ceux qui, dans leur travail, sont directement exposé-e-s à des températures en hausse constante et à des risques naturels de plus en plus marqués. L'initiative pour un fonds climat permet de lancer les investissements publics et privés nécessaires à la protection du climat sans pénaliser le pouvoir d'achat des salarié-e-s. Le texte de l'initiative est sans ambiguïté : le financement et la mise en œuvre des mesures doivent être socialement équitables. Cela garantit que les ressources du fonds climat ne proviendront ni de taxes forfaitaires, ni de la taxe CO₂.



**8 MARS
2026**

**OUI À L'INITIATIVE POUR
UN FONDS CLIMAT**